



HAL
open science

Méthodes d'évaluation du bien-être animal en élevage, pendant le transport et à l'abattoir

Valérie Courboulay, Florence Kling-Eveillard, Xavier Boivin, Pierre Frotin,
Sandy Bensoussan, Anne Brulé, Luc Mirabito, Béatrice Mounaix, Catherine
Falcoz, Laure Bignon, et al.

► To cite this version:

Valérie Courboulay, Florence Kling-Eveillard, Xavier Boivin, Pierre Frotin, Sandy Bensoussan, et al..
Méthodes d'évaluation du bien-être animal en élevage, pendant le transport et à l'abattoir. *Innovations
Agronomiques*, 2014, 34, pp.175-187. 10.17180/1zwe-fb33 . hal-04690507

HAL Id: hal-04690507

<https://hal.inrae.fr/hal-04690507v1>

Submitted on 6 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Méthodes d'évaluation du bien-être animal en élevage, pendant le transport et à l'abattoir

Courboulay V.¹, Kling-Eveillard F.^{2a}, Boivin X.^{10a}, Frotin P.¹, Bensoussan S.¹, Brulé A.^{2b}, Mirabito L.^{2a}, Mounaix B.^{2b}, Falcoz C.^{2a}, Bignon L.^{3a}, Dubois A.⁴, Grannec M.L.⁵, Caille M.E.⁵, Conan S.⁵, Briand P.⁵, Le Guenic M.⁵, Bareille N.⁶, Sens S.⁷, Wisner C.⁸, Brive H.⁸, Duvaux Pontet C.⁸, Servière J.⁸, Godet J.⁹, Tallet C.^{10b}, Meunier-Salaun M.C.^{10b}, Arnould C.^{10c}, Boissy A.^{10a}, Veissier I.^{10a}, Terlouw C.^{10a}, Michel V.¹¹, Hausberger M.¹², L'hotellier N.¹³

¹ IFIP-Institut du Porc, La Motte au Vicomte, BP 3, 35651 Le Rheu

^{2a} Institut de l'Elevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris

^{2b} Institut de l'Elevage, Monvoisin, 35652 Le Rheu

^{3a} ITAVI, UMT BIRD, Centre de Tours, 37380 Nouzilly

^{3b} ITAVI, Service Economie, 28 rue du Rocher, 75008 Paris

⁴ CRA Pays de Loire- 9 rue André Brouard, 49105 Angers Cedex 02

⁵ CRA Bretagne, pôle régional de recherche porcs-aviculture, 35042 Rennes

⁶ Oniris, UMR 1300 BIO-EPAR, CS 40706. 44307 Nantes Cedex 03

⁷ Agrosup, 26 bd du Docteur Petitjean, 21000 Dijon

⁸ AgroParisTech, 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris

⁹ ISARA, 23 rue Jean Baldassini, 69364 Lyon

^{10a} INRA, UMR1213 Herbivores, 63122 Saint-Genès-Champanelle

^{10b} INRA, UMR1348 PEGASE, 35590 Saint-Gilles

^{10c} INRA, UMR85 PRC, Centre Val de Loire, 37380 Nouzilly

¹¹ ANSES Agence nationale de Sécurité Sanitaire, Ploufragan, BP 53, 22440 Ploufragan

¹² Université de Rennes 1, UMR Ethologie Animale et Humaine, campus de Beaulieu, 263 Avenue du General Leclerc, 35042 Rennes

¹³ CCMSA, Les Mercuriales – Tour Ponant, 40 rue Jean Jaurès, 93547 Bagnolet

Correspondance : valerie.courboulay@ifip.asso.fr

Résumé

La prise en compte du bien-être des animaux est encadrée suivant les pays, les productions animales ou les différents labels, par de nombreuses démarches qui vont du simple respect des réglementations à des outils d'évaluation intégrant les différentes composantes du bien-être. Ces démarches combinent, dans des proportions variables, des indicateurs basés soit sur l'environnement des animaux soit sur une évaluation des animaux eux-mêmes. Ces démarches sont amenées à se développer mais sont mal connues des opérateurs des filières. Ce projet avait pour objectif d'accompagner les professionnels dans la connaissance de ces outils et de leurs utilisations possibles et de définir les bases pour la constitution de futurs outils, à partir d'une part d'une description et analyse de ces outils et d'autre part d'enquêtes pour préciser la perception des opérateurs vis à vis de ces démarches. Un séminaire final de présentation et discussion des résultats avec des acteurs des filières a montré leur intérêt et a fait ressortir que de futurs outils devront être spécifiques, adaptés aux besoins des différents opérateurs et co-construits. Parallèlement, une réflexion a été menée dans le cadre du projet sur la question de la relation homme-animal en intégrant des approches sociologiques, ergonomiques, éthologiques et zootechniques. Comprendre l'animal et ses réactions aux manipulations, pour améliorer les pratiques relationnelles dans le cadre contraint de l'organisation du travail, semble une voie d'entrée intéressante pour aborder la question du bien-être, en recentrant l'attention sur l'animal.

Mots-clés : bien-être, évaluation, outils, relation homme-animal

Abstract: Welfare assessment tools at farm, transport and abattoir stages

Animal welfare implementation is based on numerous approaches ranging from simple regulatory compliance to more complex assessment tools. These approaches combine environment/ management based and animal based indicators in varying proportions. They should develop in the future but are still not well known to livestock sector operators. This project aimed at informing professionals about the different types of tools and their possible uses and at assisting them to built new tools. During the project a literature review and fact sheets describing the existing tools were drafted. Interviews were conducted to investigate the perception of the operators regarding these approaches and an information seminar took place. These approaches were quite favorably received and it appeared that future tools should be specific to meet the particular needs of different operators and co-constructed. Meanwhile, work was also carried out about the issue of human-animal relationship on farm, taking into account sociological, ergonomic, ethological and zootechnical points of view. A better understanding of the animal and its reactions to handling is a way to refocus attention on the animal and to improve welfare related practices.

Keywords: welfare, assessment, tools, human-animal relationship

Introduction

La question du bien-être des animaux d'élevage s'est révélée avec acuité au tournant des années 1970, quand le Comité permanent du Conseil de l'Europe a publié en 1976 la Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages, ensemble de règles élaborées pour protéger les animaux dans les systèmes d'élevage intensif.

Cette prise de conscience s'est traduite par la rédaction d'un ensemble de directives et de règlements dans les domaines de l'élevage, du transport et de l'abattage. Initialement axée sur des recommandations de bonnes pratiques (directive généraliste 98-58-EC) ou sur des normes de conduite ou de logement (directives relatives à la protection des veaux, des porcs et des poules pondeuses), l'approche réglementaire s'est ensuite orientée vers une évaluation directe sur les animaux de l'impact des pratiques d'élevage ou d'abattage (directive pour le poulet de chair, règlement pour l'abattage). Si en Europe, la réglementation a été le moteur de la prise en compte du bien-être par les opérateurs des filières, des pays tiers, mais aussi des organisations commerciales, intègrent désormais la dimension bien-être dans la production des animaux et la mettent en avant : cela va du simple respect de la réglementation à des normes plus élevées (label européen de production biologique), à une sensibilisation accrue des acteurs par la formation, à la mise en place d'outils d'autocontrôle ou encore à des audits élaborés d'évaluation reflétant l'aspect multifactoriel du bien-être. La prise en compte du bien-être s'appuie alors, selon le cas, sur des exigences de logement et de conduite des animaux, sur des évaluations directes sur les animaux, ou sur une combinaison de ces deux voies.

A l'avenir, la notion de bien-être pourrait faire partie des critères d'évaluation de la durabilité des systèmes d'élevage, au titre de leur acceptation sociale. Des outils seront alors nécessaires pour objectiver le jugement qui sera porté sur l'élevage. Ils devront reposer sur des méthodologies fiables, validées et communes à tous les interlocuteurs. Toutes ces questions et évolutions potentielles montrent l'importance, pour les professionnels et leur encadrement, de s'approprier ces nouveaux outils voire d'envisager de nouveaux outils adaptés à leurs besoins.

Un des objectifs de ce projet était ainsi de présenter la diversité des outils et de leurs utilisations aux différents acteurs des filières, allant de la production à la transformation et commercialisation des produits

En complément à cette phase d'information, nous avons analysé la perception de ces outils par les opérateurs. Au-delà de cette sensibilisation, nous avons considéré que la prise en compte du bien-être

par les opérateurs au contact des animaux pourrait également être favorisée par une meilleure compréhension de la relation homme-animal et nous avons également exploré cette relation en confrontant les avis de sociologues, d'ergonomes, d'éthologues et de zootechniciens.

Deux axes de travail ont été définis dans ce projet. Le premier concerne la place de l'animal par rapport à l'homme, déclinée en deux approches abordées via des synthèses bibliographiques. L'une décrit la perception par les acteurs professionnels et sociaux du bien-être animal et des outils permettant son évaluation. L'autre aborde la relation homme-animal dans sa dimension physique, reflet des représentations de l'animal par l'homme et pressentie comme clé d'entrée pour sensibiliser les acteurs des filières au bien-être et aux outils permettant de l'évaluer. Le second axe concerne les méthodes d'évaluation du bien-être. Il a pour objectif de rassembler le maximum d'informations sur les outils disponibles et leurs utilisations, d'en effectuer une description et une analyse, d'enrichir éventuellement les outils actuels de nouveaux critères, et de les confronter à la demande des professionnels afin de proposer à terme des outils opérationnels et consensuels répondant à leurs attentes.

Compte tenu du contexte (montée en puissance des démarches d'évaluation du bien-être dans le secteur marchand et réglementaire), le projet s'est inscrit dans une durée réduite (2010 - début 2011), afin de pouvoir rapidement élaborer des fiches synthétiques et organiser un séminaire d'information, de sensibilisation et d'échanges avec les acteurs des filières. La mise en œuvre de ce projet a reposé sur un travail d'échanges sur les thématiques abordées et a fédéré de nombreux partenaires du RMT "Bien-être animal et systèmes d'élevage" (BEASE). Des réunions de travail ont jalonné ce projet, sur l'espace d'un an. Dans un premier temps, le projet a été présenté à l'ensemble des partenaires, des groupes de travail pluridisciplinaires ont été constitués pour les deux axes et les tâches réparties entre partenaires. Ces groupes ont défini la trame des synthèses bibliographiques à réaliser et les explorations complémentaires à mener (enquêtes). Ils ont contribué à la rédaction des synthèses (expertise – apport d'information), à leur discussion et à la définition des modalités de présentation des résultats lors des séminaires ponctuant les deux axes de travail. Finalement, un travail d'analyse a été mené au sein de ces groupes à l'issue des séminaires pour définir des recommandations et des pistes d'actions.

1. L'importance de la relation homme-animal

1.1 Démarche de travail

Cette partie du projet concerne les pratiques relationnelles, l'organisation du travail avec l'animal et la perception de l'homme par l'animal d'élevage. L'objectif était de réfléchir sur les moyens d'évaluer les relations homme-animal et de les améliorer. Un objectif secondaire portait sur l'idée que la relation homme-animal pouvait être une clé d'entrée à la formation des acteurs du bien-être animal. Pour réaliser ce travail de réflexion, nous avons constitué un groupe multidisciplinaire sciences biotechniques/sciences humaines et multi-espèces. Nous avons réuni des disciplines qui ont peu l'habitude de se côtoyer, afin de mélanger des visions de la relation homme-animal d'élevage suivant le type d'animal élevé (grand groupe ou individualisation, mammifère/oiseau) et les conditions d'élevage, et d'échanger sur la pertinence du concept de pratiques relationnelles, sur l'existence et la forme de ces pratiques et sur l'évaluation de la relation homme-animal. Nous avons réalisé une synthèse bibliographique alimentée par les connaissances et compétences des différents membres du groupe (Boivin et al, 2012) et réfléchi à des futurs projets multidisciplinaires.

1.2 Les apports des différentes sciences sociales / biotechniques

L'éthologie propose un cadre conceptuel fondé sur les interactions homme-animal. L'animal ne fait pas seulement que réagir à l'homme et son comportement. Les interactions animal-homme s'enchaînent comme s'enchaînent des interactions entre congénères. Les animaux ont une mémoire, identifient, et adaptent leur comportement à l'autre, aux autres. Ainsi, que ce soit pour les partenaires de ces

interactions répétées ou pour un observateur extérieur, il est possible de prédire l'issue des futures interactions et donc créer une relation entre les individus (Hinde, 1976). Aussi, peut-on imaginer que chaque réaction de l'animal à l'homme synthétise l'histoire de leurs interactions précédentes. Cette réaction peut être affectée par des facteurs extérieurs (environnement) ou par des états internes physiologiques tels la faim ou psychologiques tels l'humeur. Mais dans des conditions homogènes, la réaction de l'animal face à un homme (comportement/physiologie) est un indicateur de l'état de leur relation. Trois types de tests ressortent de la littérature (Waiblinger et al, 2006) : 1) des tests de réaction à un homme stationnaire (distance d'approche, comportement) ; 2) des tests où la personne est en mouvement ou a une main qui entre dans la cage (distance de fuite libre ou à l'auge, nombre d'animaux à proximité ou au contact de l'homme...) ; 3) des réactions aux manipulations lors de déplacement d'animaux, de capture, de contention. Même s'ils ont une approche critique des tests qui existent, les auteurs adhèrent à l'idée que les réactions des animaux lors des tests traduisent bien les interactions passées entre les animaux et l'homme. Ils permettent donc d'appréhender la perception de l'homme par l'animal et donc au final la relation homme-animal.

Les études sur la relation homme-animal en éthologie font ressortir des facteurs de prédisposition des animaux (tempérament, sexe, période sensible, génétique), des facteurs d'environnement (environnement social, logement et système d'élevage) et des mécanismes impliqués dans la construction de la relation (attachement, familiarisation, renforcements positifs ou négatifs, habituation à la présence et aux contacts) (Boivin et al, 2003). De nombreuses études s'intéressant aux mécanismes classiques d'apprentissage suggèrent que la balance entre les contacts positifs et négatifs doit être largement en faveur des premiers. Or, dans le contexte actuel, le temps passé auprès des animaux et le nombre d'interactions ont tendance à se restreindre aux interactions d'élevage nécessaires mais souvent perçues comme négatives par l'animal. Des recherches suggèrent que les contacts négatifs même courts mais répétés créent une peur apprise de l'animal face à l'homme, un stress chronique chez l'animal, impactant sa production, sa santé et sa reproduction (Hemsworth et Coleman, 2010). Comprendre la perception, les besoins et le comportement des animaux face à l'homme permet d'alimenter les formations des éleveurs/manipulateurs.

Certaines dimensions telles la personnalité (introverti vs. extraverti, confiance en soi) ou l'empathie peuvent affecter les comportements des personnes (Seabrook, 1972) mais ces dimensions sont difficiles à changer. Elles peuvent, par contre, être recherchées lors d'un processus d'embauche des animaliers (Hemsworth, 2011). A l'inverse, les représentations des animaux par les personnes et surtout les représentations comportementales, c'est-à-dire les croyances au sujet de l'effet de son propre comportement, sont des bons prédicteurs de leurs habitudes comportementales suivant la théorie de l'action raisonnée de Fisbein (1980). Ces représentations comportementales peuvent être changées en s'appuyant sur les techniques des thérapies cognitives et comportementales (TCC). Appliquant ces techniques lors de sessions de formation, ces chercheurs ont montré qu'on peut faire évoluer leurs habitudes de travail face à l'animal. Ces travaux ont apporté beaucoup pour améliorer concrètement la relation homme-animal en élevage porcin et bovins laitiers. Ils ont été repris dans un programme de formation européen intitulé Quality Handling en porcs, volaille et bovins (Boivin et al, 2011).

Les notions d'organisation du travail et de contexte social peuvent enrichir le modèle d'Hemsworth et Coleman (2010). Elles nécessitent l'implication d'autres disciplines comme la sociologie ou l'ergonomie qui, pour l'instant, se sont intéressées au bien-être animal ou à la relation homme-animal et au travail, mais sans connexion avec les travaux d'éthologie appliquée. Pour Lamine (2006), deux statuts coexistent: l'animal être vivant et domestique en relation avec les humains et l'animal futur aliment. Clairement, chez un certain nombre d'éleveurs, elle analyse que la relation aux animaux prime, que l'animal suscite de l'affection, de la compassion et interagit avec l'homme. L'accident des animaux est vécu comme une souffrance et un échec pour l'éleveur (Dockes et Kling, 2007). Mais cette dimension affective, empathique ne doit pas masquer une autre réalité que Lamine (2006) observe. Il s'agit

d'abord d'un compagnon de travail. La relation qui s'établit est surtout une relation professionnelle. Dans ce cadre, une typologie des éleveurs dans leur relation de travail avec l'animal a pu être faite par Dockes et Kling (2007). Au travers des entretiens, les auteurs recensent différentes visions de l'animal chez les éleveurs: **l'animal instrumentalisé** : fonctions de production et besoins physiologiques (cas des éleveurs malgré l'animal et pour la technique), **l'animal communicant** : développement de relations d'échanges positives (éleveurs avec l'animal), **l'animal affectif** : relation d'attachement avec l'homme à double sens (éleveurs pour l'animal). Les auteurs s'interrogent sur cette diversité et surtout sur la relation qui pourrait exister entre ces représentations de leurs métiers par les éleveurs, leur comportement vis-à-vis de l'animal, les conséquences sur la relation homme-animal et sur le bien-être animal. Cependant aucune étude n'a permis jusqu'à présent de croiser ces différents domaines.

Un récent travail de thèse sur les éleveurs pluri-actifs nous semble très pertinent pour la réflexion sur les relations homme-animal et le travail en élevage (Fiorelli, 2010). Ce travail évoque cinq rationalités du rapport au travail en élevage : **économique, technique, identitaire, relative à l'engagement du corps au travail** (dehors/dedans, rythme...) et **relationnelle** (collègues choisis, animaux) que l'on retrouve dans les représentations du métier d'éleveur. Ces rationalités rejoignent la notion de logiques d'éleveurs décrite par Le Guen (2006). L'essentiel des déterminants des logiques de travail se situe dans le choix des éleveurs de combiner l'ambition professionnelle et l'aspiration à un mode de vie. Par rapport au sujet qui nous préoccupe, construire une relation avec l'animal demande de savoir faire des choix dans le temps et dans l'organisation du travail. Former les éleveurs doit prendre en compte cette dimension du travail. Fiorelli (2010) décompose l'organisation du travail en quatre grandes composantes: la dimension des activités (activité agricole, non agricole, non activité), la gestion du temps de ces activités, le collectif de travail, les choix d'élevage. L'éleveur détermine des activités **pivots**, c'est-à-dire qu'il considère comme incontournables et donc qu'il ne peut pas changer par rapport à des activités qu'il considère comme **leviers** et donc possibles variables d'ajustement dans l'organisation du travail. Ces choix et logiques d'éleveurs conditionnent la relation homme-animal par des variations de présence et de comportement envers l'animal. Des éleveurs peuvent ou non élaborer des stratégies d'actions coordonnées afin d'avoir des animaux faciles à approcher et à manipuler.

1.3 Comment aborder la relation homme-animal

La synthèse bibliographique élaborée à l'initiative du groupe et les échanges et réflexions autour de cette synthèse montrent qu'évaluer et améliorer la relation homme-animal d'élevage est bien **transdisciplinaire mais de telles études sont rares**. L'interdisciplinarité est toujours difficile, introduisant un choc de culture lié à des problèmes de concepts. La démarche expérimentale des éthologistes appliqués sur le bien-être animal, l'étude du comportement animal et de la relation homme-animal peuvent apparaître comme trop réductrices de la complexité des rapports homme-animal. Il existe aussi des problèmes de méthodes entre des nécessités quantitatives et statistiques pour les sciences biotechniques et des approches qualitatives pour nombre de sciences humaines. Les spécialistes des sciences humaines présents se sont demandés si leurs disciplines, notamment la sociologie, disposaient d'outils d'évaluation permettant de mettre en connexion les données ainsi obtenues et les données biologiques. Ces difficultés ne sont pas forcément insurmontables. En effet, les différentes disciplines intègrent les notions d'interactions entre individus et de représentation de l'autre (homme ou animal). Les partenaires de ce projet s'accordent sur l'intérêt d'étudier les pratiques relationnelles dans différentes productions. Le concept de « pratiques relationnelles » entre l'homme et l'animal d'élevage pourrait se définir comme des pratiques visant à améliorer la manipulation (moins de stress pour l'animal, confort de l'homme et efficacité du travail) et le bien-être des animaux. Plusieurs questions sont évoquées constituant la trame d'un projet pluridisciplinaire

Quelles sont les pratiques dominantes ou émergentes et pour quelle relation homme-animal désirée? Comment s'intègrent-elles dans l'organisation générale du travail (organisation du temps et de la qualité des contacts, activités leviers/pivots)? Quels facteurs de variations (espèces, taille du troupeau, pluriactivité,...)? Ces pratiques se traduisent-elles sur le comportement des animaux? Les

éleveurs/intervenants prennent-ils en compte les capacités cognitives des animaux (réelles ou supposées) dans leur représentation du travail avec l'animal et dans leur travail réel (organisation générale du travail ou par poste) ? Peut-on manipuler certaines composantes de l'évaluation afin de comprendre leur implication dans la modulation des réactions des animaux face à l'homme? Si quelques études existent, elles sont encore peu nombreuses (Hemsworth et al, 1987 ; Boivin et al, 1998). Aborder ces pratiques ou comportements humains face à l'animal s'avère difficile. En effet, les acteurs peuvent les faire « naturellement » ou par habitude sans que cela soit verbalisé ou même rationalisé. L'observation directe de l'éleveur est un élément important qui se heurte cependant aux difficultés de moyens (temps, déplacement) ou de cycle de vie des animaux (ex : durée chez les ruminants). Ces discussions ont été par la suite poursuivies dans le cadre du RMT "Bien-être et systèmes d'élevage" par la construction de projets de recherche.

Enfin, en termes de formation, le groupe s'est interrogé sur la relation homme-animal comme clé d'entrée sur les questions de bien-être animal. La notion de bien-être animal est souvent vue comme réglementaire, imposée de l'extérieur, comme subjective, impossible à aborder rationnellement. Elle peut aussi être considérée comme allant de soi : le « bon » éleveur « fait » naturellement du bien-être (Kling, 2009). Dès lors, on met en cause l'éleveur dans la qualité de son travail. Finalement, ceci donne le sentiment qu'on parle plus du bien-être de l'animal que celui de l'éleveur alors que le contexte d'élevage est difficile. S'il apparaît qu'on ne peut imposer à un formateur une démarche pédagogique, le groupe considère que cette entrée peut vraiment être intéressante. En effet, dans le bien-être animal, on parle surtout de l'animal et peu de l'homme alors qu'**ici on parle des deux**. De plus, l'animal pose des problèmes de comportement en relation avec la présence ou le travail de l'éleveur. Résoudre les problèmes humains posés par le comportement des animaux passe par une meilleure compréhension des besoins de l'animal et de la responsabilité du manipulateur. Cette approche est générale à l'amélioration du BEA et l'exemple des relations homme-animal paraît donc être très pédagogique. Des discussions à ce sujet ont été poursuivies dans le cadre du RMT BEASE autour de l'enseignement et de la formation.

2. Perception du bien-être et de son évaluation par les acteurs professionnels et sociaux

2.1 Démarche de travail

Une première étape de travail a consisté à recenser les sources bibliographiques sur le sujet des représentations des acteurs vis-à-vis du bien-être animal et de son évaluation et à en analyser le contenu. Elle a débouché sur la rédaction d'une synthèse bibliographique et la préparation d'enquêtes.

Cette synthèse a fait apparaître une grande hétérogénéité en termes de connaissance des représentations des acteurs, certaines catégories (les éleveurs) ayant fait l'objet de plusieurs travaux d'étude et d'autres de peu de travaux, voire d'aucun. Cette constatation a conduit le groupe de travail à cibler les entretiens prévus dans la seconde étape de travail sur des catégories peu étudiées jusqu'à présent et directement concernées par la question de l'évaluation du bien-être animal.

Un échantillon composé de 18 personnes a été rencontré dans le cadre d'entretiens individuels semi-directifs. Il couvre six catégories d'acteurs, répartis dans une à trois filières (bovins, volailles et porcins) :

- des vétérinaires conseil ou de groupement (volailles et porc),
- des contrôleurs des DDPP (Direction départementale de la protection des populations, toutes espèces),
- des auditeurs de démarche qualité d'organismes certificateurs (toutes espèces),
- des responsables transport (porc),

- des responsables qualité en abattoir (porc),
- des responsables qualité de groupes industriels (volailles).

L'effectif est limité en nombre mais couvre une relative diversité des intervenants en élevage (hors éleveurs, déjà étudiés par ailleurs) ou lors des stades de transport et d'abattage, en cohérence avec l'objectif exploratoire de cette étude. Il s'agit de personnes directement concernées par l'évaluation du bien-être, soit parce qu'elles le font déjà dans leur activité, soit parce qu'elles y réfléchissent ou se préparent à le faire prochainement. Il s'agit, selon les cas, d'évaluation du bien-être dans le cadre d'un contrôle de la réglementation ou d'un cahier des charges, ou d'une appréciation à partir de divers indicateurs à l'occasion d'un conseil ou d'une intervention sur l'animal.

Ces personnes ont été interrogées sur leur définition du bien-être animal et de son évaluation, sur leurs pratiques d'évaluation, et sur leurs attentes en termes de méthodes ou d'outils. Un guide d'entretien rassemblait les questions abordées. Les enquêtes ont été enregistrées puis intégralement transcrites. Elles ont été traitées, d'une part selon la méthode d'analyse de contenu thématique, d'autre part avec un logiciel de classification automatique (Alceste), en vue de dégager une synthèse par thème et de rechercher l'existence de profils de réponses susceptibles d'expliquer la diversité des représentations au sein de l'échantillon.

2.2 Les résultats

La définition du bien-être animal (en réponse à la question « *le bien-être animal pour vous c'est quoi ?* ») met en avant selon les acteurs quatre aspects différents, qui sont parfois combinés :

- le contenu de la réglementation : ce sont en particulier des vétérinaires, les responsables qualité des groupes industriels et un auditeur de démarches qualité ;
- l'animal, son comportement, sa santé : ce sont principalement des vétérinaires, qui associent fortement le bien-être des animaux avec leur santé ;
- les produits, qu'il s'agisse de performances de production (des vétérinaires) ou de qualité des produits finis (des responsables qualité de groupes industriels) ;
- les pratiques des éleveurs (contrôleurs DDPP) ou des opérateurs, évoquées par des responsables d'abattoir ou par des responsables transport. Le bien-être des animaux contribue aux bonnes conditions de travail des opérateurs et dépend aussi de leurs pratiques.

Aborder cette question amène à constater que certains opposent deux définitions du bien-être animal, d'une part le bien-être réglementaire, et d'autre part ce qu'ils appellent « *le vrai bien-être* », qu'ils rapprochent de la satisfaction des besoins de l'animal. Plusieurs acteurs interrogés ont aussi une approche personnelle du bien-être animal, centrée sur des valeurs et des émotions, qui s'exprime par exemple à travers des préférences quant à l'état des animaux (j'aime ou je n'aime pas voir des animaux dans tel état).

Les **pratiques d'évaluation du bien-être**, le choix des critères et l'intérêt vis-à-vis d'outils formalisés d'évaluation du bien-être sont évidemment directement associés à ces différences. En effet, parmi les acteurs enquêtés, deux approches différentes se rencontrent :

- certains ont une approche formalisée du bien-être et l'évaluent à travers des grilles établies par d'autres, tels que les contrôleurs des DDPP ou les auditeurs de démarches qualité ;
- d'autres portent plutôt une appréciation à des fins de diagnostic et de conseil à partir de leurs propres critères, tels par exemple les vétérinaires chargés du suivi d'élevages ou des responsables transport. Ils n'utilisent pas d'outil à proprement parler, se basent sur leurs connaissances et leur expérience avec leurs propres indicateurs.

La situation et des aspects pratiques interviennent également dans le choix, amenant par exemple à privilégier des indicateurs faciles à collecter. Les contrôleurs DDPP combinent dans leurs pratiques deux approches du bien-être : dans un premier temps, ils disent se faire une première impression de l'élevage et de l'état des animaux, à partir de leurs propres critères. Cette appréciation va les alerter sur certains aspects, qu'ils approfondiront au moment de réaliser l'évaluation formelle sur la base des critères réglementaires.

Ces enquêtes ne font pas remonter d'attentes particulières vis-à-vis d'un outil d'évaluation du bien-être de la part de ceux qui n'en utilisent pas : vétérinaires, responsables transport et abattage. Intégrer des indicateurs de bien-être ou un outil d'évaluation dans leurs pratiques est envisagé par eux comme une contrainte. Peu d'outils existants sont connus des personnes interrogées. Les principes et critères de la méthode d'évaluation Welfare Quality® leur ont été présentés. Les trois principes qui recueillent le consensus sont les suivants : alimentation adaptée, logement correct et bonne santé. Par contre, les avis sont partagés sur le quatrième, comportement approprié, ainsi que sur le principe d'une évaluation sur l'animal à la place d'une évaluation sur l'environnement qui lui est fourni.

Quatre profils d'acteurs différents ont pu être dégagés de ce travail et confortés avec l'analyse textuelle. Ils recoupent en partie les catégories de l'échantillon. Ces profils mettent en évidence qu'il existe des situations et des contextes d'intervention différents qui se trouvent de fait associés à des approches du bien-être animal, des mises en œuvre d'une évaluation et des choix de critères d'évaluation spécifiques à chacun :

- le profil A rassemble des personnes qui formulent une appréciation de **l'état de l'animal** qu'ils appellent ou non évaluation du bien-être, à partir de **leurs propres critères**, souvent visuels et informels. Ils disent ne pas avoir besoin d'outil d'évaluation mais se basent sur leur expérience.
Dans l'enquête, ce sont principalement des vétérinaires, et des contrôleurs DDPP quand ils parlent de leur première approche d'un élevage;
- le profil B traduit une approche formalisée du bien-être animal, à partir de critères **imposés par l'extérieur**, principalement sur l'animal. Certains acteurs dans ce profil abordent également le bien-être animal par les **pratiques des opérateurs** (éleveurs et personnes en contact direct avec les animaux).
Dans l'enquête, ce sont des responsables transporteurs, et, mais de façon moins caractéristique, les responsables qualité en abattoir;
- Le profil C est caractérisé par un discours spécifique sur **le produit**, le bien-être animal étant vu comme une des caractéristiques du produit, les critères du bien-être animal sont ceux demandés par **les clients**.
Dans l'enquête, ce profil concerne les deux responsables qualité de groupes industriels.
- le profil D est caractérisé par la vérification de la **conformité** de l'élevage à des normes, qui portent plutôt sur l'environnement et ne recouvrent que partiellement ce qu'est le bien-être animal. Les acteurs de ce profil s'appuient sur des **supports formalisés**, des grilles et **aussi sur leur propre expertise**. *Dans l'enquête, il s'agit des contrôleurs DDPP et, mais de façon moins caractéristique, les auditeurs qualité;*

2.3 Quelles perspectives pour la mise en œuvre d'outils ?

Au moment de formuler les conclusions, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une étude exploratoire, sur la base d'entretiens approfondis mais en nombre limité.

Ainsi six catégories d'acteurs ont été rencontrées avec un à cinq entretiens pour chacune, et principalement auprès d'acteurs concernés par les filières porcs et volailles, mais peu en bovins. L'échantillon n'a évidemment pas de valeur statistique. Cependant des tendances fortes se dégagent de l'analyse, qui nous paraissent permettre la formulation de propositions à valeur générale.

L'activité d'un acteur ressort comme étant déterminante dans son approche du bien-être et de son évaluation, dans ses représentations ainsi que dans ses pratiques et dans ses attentes éventuelles en termes d'outils. Les acteurs interrogés se montrent convaincus de la nécessité de prendre en compte le bien-être animal et considèrent disposer aujourd'hui des informations qui leur permettent de le faire sur la base de leurs propres critères qui ne prétendent pas (parce qu'ils n'en ont pas besoin) apprécier globalement le bien-être des animaux. Ils ne sont pas demandeurs d'outils d'évaluation, surtout s'ils sont établis par d'autres. Les contrôleurs DDPP combinent, eux, l'utilisation de grilles formalisées avec leur propre approche à partir de leur expérience.

Ces investigations auprès d'acteurs des filières nous permettent en termes de propositions, de dégager quatre axes :

- sensibiliser, informer les acteurs autour des enjeux du bien-être et de son objectivation ;
- former pour faire évoluer les représentations et savoir-faire des acteurs, autour d'un socle ou de principes communs pour définir le bien-être ;
- mettre à disposition des outils, du type de ceux recensés dans l'axe 2 du projet, en expliquant leurs objectifs et leur cadre d'utilisation ;
- proposer des principes de construction d'outils (identification des objectifs, implication des utilisateurs) complétés d'une banque de critères utilisables « à la carte » dans les outils.

3. Bilan des systèmes d'évaluation du bien-être animal existants et évolutions à envisager

3.1 Une variété d'outils disponibles

Comme cela a été relevé dans les travaux sur la perception par les acteurs professionnels et sociaux du bien-être et des outils d'évaluation du bien-être, le moteur principal de l'évolution des pratiques et de la prise en compte du bien-être animal lors des phases d'élevage, de transport et d'abattage en Europe a été la réglementation. Toutefois, de nombreuses démarches intègrent désormais la dimension bien-être à des degrés variables ; cela va du simple respect de la réglementation (labels nationaux) à des normes plus élevées (label Bio), une sensibilisation accrue des acteurs par de la formation et des outils d'auto-contrôle (codes of welfare de Nouvelle-Zélande) ou des audits plus élaborés d'évaluation (systèmes TGI en Allemagne, Welfare Quality®) reflétant l'aspect multifactoriel du bien-être). Ces démarches sont nombreuses et plus ou moins développées suivant les espèces. Elles préfigurent ce que pourrait être à l'avenir la prise en compte du bien-être des animaux dans l'Union européenne. Pour autant, elles ne sont pas nécessairement connues des professionnels des filières. Afin d'aboutir à une présentation et une analyse détaillées de ces outils, l'organisation du travail s'est articulée autour de réunions plénières qui ont servi :

- à réfléchir à l'ensemble des utilisations possibles des outils de gestion et d'évaluation du bien-être,
- à définir le mode de présentation des fiches descriptives des différents outils et une grille d'analyse de ces outils au regard des utilisations possibles,
- à organiser un séminaire d'information sur ces démarches à destination de l'ensemble des professionnels des filières,
- à mener une réflexion sur les évolutions à envisager pour développer des outils terrain.

Les partenaires se sont répartis en quatre groupes de travail relatifs à des espèces et/ou des stades de production particuliers (espèce porcine, volailles, bovins et petits ruminants, transport et abattage) pour décliner ce programme de travail.

Un ensemble de fiches techniques détaillées a été constitué : il comporte 18 fiches porcs, 11 fiches volailles et lapins, 28 fiches bovins et petits ruminants, 5 fiches sur le transport et l'abattage. Ce travail

ne prétend pas être exhaustif dans la mesure où de nombreuses autres démarches existent, mais il constitue un bon exemple de la variété disponible. Ces fiches reprennent les informations suivantes :

1. Le cadre d'utilisation : qui est à l'origine de l'outil, qui est le concepteur, quel est l'objectif poursuivi, de quand date l'outil.
2. L'espèce concernée, ainsi que le stade physiologique et le lieu de l'observation.
3. Les aspects du bien-être couverts par les mesures et les observations : comportement, santé, alimentation, logement, production et pratiques d'élevage.
4. Le type de mesures utilisées : sur animaux, sur l'environnement des animaux, des enregistrements collectés régulièrement par l'éleveur/ l'opérateur, de documents relatifs au suivi des animaux et au bon fonctionnement des installations.
5. L'interprétation des données collectées.
6. La durée du contrôle.
7. Des éléments de faisabilité des outils : où sont réalisées les mesures, par qui, à quel coût, un équipement spécifique est-il nécessaire ? les résultats sont-ils disponibles immédiatement ?
8. L'utilisation effective de l'outil (certains outils étant au stade de l'élaboration, d'autres en fonctionnement depuis plusieurs années).
9. La référence de l'outil.
10. La ou les utilisations possibles de l'outil.

Ces fiches ont été établies et validées au sein des groupes de travail et publiées sur le site de RMT « Bien-être et systèmes d'élevage ». Les outils ont ensuite été analysés afin d'identifier leurs points forts et leurs limites au regard des utilisations pour lesquelles ils ont été conçus. L'analyse a été particulièrement détaillée pour les outils de certification/contrôle et les outils d'évaluation associés à des démarches d'intervention/conseil qui sont les plus développés dans notre échantillon. Les autres approches (étude descriptive, analyse de risque associée ou non à du conseil, appui à la conception de systèmes d'élevage) sont construites à partir de descripteurs similaires à ceux développés dans les outils de contrôle ou d'évaluation. Un tableau d'analyse a été proposé afin d'homogénéiser les appréciations apportées sur les outils par les différents groupes. L'analyse comparative des outils prend en compte leurs caractéristiques principales, la faisabilité de mise en œuvre, la transparence, le bilan de l'audit et la présence d'un éventuel plan d'action, ainsi que les avantages et les limites des outils. Des synthèses ont été publiées pour les porcs (Courboulay et al, 2012) et les bovins (Mounaix et al, 2013).

3.2 L'accueil des ces démarches par les filières et les évolutions possibles

3.2.1 Un séminaire d'information à destination des professionnels

L'ensemble des travaux préparatoires a servi de socle à un séminaire d'information tenu le 6 avril 2011, intitulé : « Méthodes d'évaluation et de gestion du bien-être animal en élevage, pendant le transport et à l'abattoir : Pour qui ? Pourquoi ? ». Ce séminaire a rassemblé 140 participants. Il avait pour objectif principal de faire connaître les démarches de gestion/évaluation du bien-être afin d'anticiper/accompagner les évolutions réglementaires et de permettre aux professionnels de se positionner face aux démarches mises en place, en France et à l'international.

La diversité des démarches a été exposée en prenant des exemples issus des quatre groupes de travail. Les différents types de mesures utilisées ont été exposés, ainsi que les éléments permettant de qualifier ces mesures (qualités, nature, modes d'interprétation des données collectées).

Des industriels ont présenté les démarches qu'ils mettaient en place sur cette thématique et un éleveur a témoigné sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation d'outils d'évaluation en élevage en fonction des objectifs qu'il pourrait rechercher. Une présentation d'un intervenant de la Commission européenne a permis de montrer la part prise par de telles démarches dans la réflexion menée au

niveau européen. Ces interventions sont disponibles sur le site du RMT « Bien-être et systèmes d'élevage ».

3.2.2 Quels outils pour quels besoins ?

Les discussions initiées lors de ce séminaire ont été complétées par un questionnaire portant sur l'opinion des participants quant à l'intérêt des différentes démarches pour l'évaluation du bien-être, et par une réunion de l'ensemble des partenaires ayant travaillé sur le dossier (axe I et axe II). Ces réflexions ont permis de préciser les principes de conception des systèmes d'évaluation du bien-être animal.

Les participants au séminaire étaient partagés quant à l'existence à l'heure actuelle d'outils permettant d'évaluer le bien-être ; les professionnels estimaient majoritairement que les outils n'étaient pas disponibles alors que les participants issus de l'enseignement ou de la recherche considéraient l'inverse. Cette opposition peut traduire une méconnaissance des outils ou plus vraisemblablement une inadéquation des outils aux besoins. En revanche, une large majorité des participants (73%) considérait qu'il était **souhaitable et possible** de construire des outils consensuels, à adapter en fonction des besoins et des utilisateurs. La **co-construction et l'appropriation** sont largement mises en avant pour faire avancer les différentes démarches prenant en compte le bien-être.

L'approche certification/contrôle doit être une approche intégrée qui ne peut se faire sans tenir compte des autres contrôles effectués en élevage. Elle doit reposer sur des cahiers des charges précis, où chaque item doit être bien décrit. Il est souhaitable qu'elle associe des mesures liées à l'obligation de moyens et d'autres à l'obligation de résultats. Une des difficultés soulevées est liée à la formation des auditeurs et à la répétabilité inter-auditeurs. Une autre contrainte est la nécessité de disposer à terme d'un socle commun de critères d'évaluation pour assurer une standardisation au niveau des allégations 'Bien-être' entre les différents labels et les différents pays.

Les outils d'évaluation n'ont d'intérêt que si l'on inclut la notion d'intervention-conseil (à visée de progrès). Il faut évaluer pour mesurer le problème, identifier ses causes et mettre en place une démarche de progrès. Ces démarches doivent intégrer une étape de formation aux mesures et un suivi des personnes formées pour éviter le problème des dérives dans le temps. Un plan d'échantillonnage précis des animaux doit être établi. Ces outils doivent être « concrets, simples et rationnels », et donc plus simples que certains des outils disponibles au moment du séminaire.

Un outil doit s'articuler en premier lieu autour de points critiques pour lesquels des indicateurs et des mesures doivent être définis (par exemple, des boiteries ou des lésions). Des seuils d'alerte seraient établis, et pourraient être progressivement ré-évalués. En parallèle, des critères d'alerte pourraient être progressivement introduits. Ces critères seraient préférentiellement basés sur l'observation des comportements des animaux. Cette approche permettrait également de faire progressivement passer la notion de « comportement approprié », et la possibilité d'intégrer des mesures pour l'instant encore considérées comme subjectives.

Dans cette même optique, **les démarches d'auto-évaluation sont plébiscitées**. Elles permettent de responsabiliser les opérateurs qui doivent être accompagnés dans ces démarches et utiliser des guides explicites et pratiques. Ces guides d'auto-évaluation doivent reposer sur des indicateurs simples, être accompagnés de formation pour objectiver le jugement des éleveurs, et intégrés à des démarches de conseil.

Ils doivent être co-construits avec les éleveurs pour être opérationnels, et doivent prendre en compte les démarches déjà développées dans d'autres pays. Ils doivent être conçus et diffusés comme des démarches de progrès. On pourrait à terme concevoir de déléguer certaines observations de comportement coûteuses en temps à l'éleveur qui serait sensibilisé à leur recueil.

En conclusion

La confrontation des travaux menés dans ce projet montre qu'il ne peut y avoir un outil d'évaluation du bien-être unique pour tous. Pour raisonner et construire des outils, il apparaît nécessaire de prendre en compte la spécificité des acteurs en termes d'activité et d'objectifs, de vision du bien-être, de connaissances et d'expérience, et de situation concrète d'évaluation. Il faut pour cela envisager la conception d'outils et leur appropriation en relation étroite avec les futurs utilisateurs (co-construction, test, formation-action...). Préalablement, un socle commun de connaissances est nécessaire pour favoriser les échanges et la compréhension entre acteurs. Ce socle permettrait également une remise en cause des a priori et un réajustement des critères propres à chaque intervenant pour évaluer le bien-être des animaux. Cet aspect a été repris et développé dans l'action formation du RMT "Bien-être et systèmes d'élevage" sous l'aspect de documents pédagogiques concernant le bien-être des animaux d'élevage.

Pour inciter l'éleveur à s'approprier la notion de bien-être animal, il convient de reconsidérer la façon d'aborder cette question. Il ne doit plus subir mais agir en intégrant le bien-être au cœur de ses pratiques d'élevage. Comprendre l'animal et ses réactions aux manipulations, pour améliorer ses pratiques relationnelles, semble une voie d'entrée favorable, qui recentre l'attention sur l'animal. Des travaux restent à mener pour évaluer et améliorer la relation homme-animal, en l'inscrivant dans le travail quotidien de l'éleveur. Les discussions menées au cours de ce programme ont permis de dessiner les contours de futurs projets de recherche, intégrant les dimensions zootechniques, éthologiques, ergonomiques et sociologiques de la relation homme-animal.

Références bibliographiques

- Boivin X., Garel J.P., Mante A., Le Neindre P., 1998. Beef calves react differently to different handlers according to the test situation and their previous interactions with their caretaker. *Applied Animal Behaviour Science* 55, 245-257.
- Boivin X., Lensink J., Tallet C., Veissier I., 2003. Stockmanship and farm animal welfare. *Anim. Welf.* 12, 479-492.
- Boivin X., Ruis, M. 2011. "Quality handling" a training program to reduce fear and stress in farm animals. 4th Boehringer Ingelheim Expert Forum on farm animal well-being. 27 Mai 29th 2011. Séville.
- Boivin X., Bensoussan S., L'hotellier N., Bignon L., Brives H., Brule A., Godet J., Grannec M.L., Hausberger M., Kling-Eveillard F., Tallet C., Courboulay V., 2012. Hommes et animaux d'élevage au travail : vers une approche pluridisciplinaire des pratiques relationnelles. *Inra Prod. Anim.* 25 (2), 159-168.
- Courboulay V, Meunier-Salaün M.C., Dubois A., Caille M.E., Michel V., 2012. Les outils d'évaluation et de gestion du bien-être en élevage : quelles démarches pour quels objectifs ? *Journées de la Recherche Porcine* 44, 253-260.
- Dockes A.C., Kling-Eveillard F., 2007. Les représentations de l'animal et du bien-être animal par les éleveurs français. *INRA Prod. Anim.*, 20, 23-28.
- Fiorelli C., 2010. L'aménagement des conditions de vie au travail des éleveurs. Proposition d'un cadre d'analyse des relations entre rapport subjectif et organisation du travail en élevage et étude de cas chez les éleveurs pluriactifs. Thèse de doctorat, AgroParisTech., 312p
- Fishbein M., 1980. A theory of reasoned action: some applications and implications, In: H.E. Howe Jr., M.M. Page. *Nebraska Symposium on Motivation*, 1979. vol. 27, pp. 65-116. Lincoln: University of Nebraska Press.

- Hemsworth P.H., Barnett J.L., Hansen C., 1987. The influence of inconsistent handling by humans on the behaviour, growth and corticosteroids of young pigs. *Applied Animal Behaviour Science* 17, 245-252.
- Hemsworth P.H., Coleman G.J., 2010. *Human-Livestock interactions: the stockperson and the productivity and welfare of intensively farmed animals*. CAB International, Cambridge, 216p.
- Hemsworth P., Boivin X. 2011. Human Contact. In: *Animal Welfare* (2nd edition). M.C. Appleby J.A. Mench I.A.S. Olsson B.O. Hughes (Eds.), CAB International, Cambridge, UK, pp. 246-262.
- Hinde R.A., 1976. Interactions, relationships and social structure. *Man*, 11-17
- Kling-Eveillard F., Dockès A.C., Mirabito L., Capdeville J., Magdelaine P., Courboulay V., 2009. Le bien-être animal dans les démarches qualité : point de vue des éleveurs. *Institut de l'élevage* (Éd.), 8 p.
- Lamine C., 2006. Mettre en parole les relations entre hommes et animaux d'élevage. *Circulation des récits et mise en débat*. <http://www.ethnographiques.org/2006/Lamine.html>.
- Le Guen R., 2006. La diversité des logiques de travail en production laitière. *Fourrages* 185, 25-34.
- Mounaix B., Terlouw C., Le Guenic M., Bignon L., Meunier-Salaun M.C., Courboulay V., Mirabito L., 2013. L'évaluation et la gestion du bien-être animal : diversité des approches et des finalités., *Renc. Rech. Ruminants*, 20, 189-192.
- Seabrook M.F., 1972. A study to determine the influence of the herdsman personality on milk yield. *J. Agric. Labour Sci.*, 1, 45-59.
- Waiblinger S., Menke C., Folsch D.W., 2003. Influences on the avoidance and approach behaviour of dairy cows towards humans on 35 farms. *Applied Animal Behaviour Science* 84, 23-39.